

Séance du 6 avril 2023

Délibération n° 2023_25

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe SAËS, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 mars 2023

Etaient présents : SAËS Philippe, LABOULAIS Monia, TOPALOV Todor, DANDRÉ Fabien, DESPAGNET Guillaume, DULAURIÉ Jérémy, HENNOTE Stéphanie, LARGEAU Brigitte, RENARD Jeanne, ROMIEU Tanguy, ROTH Odile et SÉRÉ Sandrine.

Etaient absents : BREUSSIN Joël et DESTRUHAUT Thierry.

Objet : Réhabilitation de la maison « M'Agrade » en cabinet de kinésithérapie

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réhabilitation de la maison « M'Agrade » en cabinet de kinésithérapie pour un coût total de l'opération évalué à 335 396 € HT dont 292 763 € HT pour les travaux. Il propose au conseil municipal de déposer une demande de subvention à l'Etat au titre du Fonds vert et présente le nouveau financement de cette opération incluant les demandes de subventions à l'Etat (DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et au Département (CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique) déjà réalisées.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- d'autoriser le Maire à solliciter l'aide de l'Etat au titre du Fonds vert pour un montant de 83 800 € pour les travaux de réhabilitation de la maison « M'Agrade » en cabinet de kinésithérapie :
 - o Coût estimatif de l'opération : **335 395,22 € HT**
 - o Montant estimatif des travaux 292 763,00 € HT
 - o Montant total des travaux 402 474,27 € TTC
- de financer cette opération comme suit :
 - o Subvention DETR (50 % du montant travaux HT) 146 381,00 €
 - o Subvention CRTE (30 % du montant travaux HT) 87 828,00 €
 - o Subvention FONDS VERTS (25 % du montant total HT) 83 800,00 €
 - o Fonds propres 84 465,27 €
 - TOTAL 402 474,27 €**
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces ou documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Saint-Martin-d'Oney, le 21 avril 2023

Le Maire, Philippe SAËS

